

[FORMATION] MICRO ENTREPRENEUR - AUTO ENTREPRENEUR

La micro entreprise : les étapes pour bien démarrer

INSCRIPTION
EN LIGNE



OBJECTIF(S)

- Connaître le fonctionnement de la micro/auto entreprise (fiscal et social) et élaborer son projet de création d'entreprise
- Mettre en place une organisation administrative et comptable
- Préparer les démarches et le dossier d'immatriculation



PROGRAMME / NATURE DE LA PRESTATION

Comprendre les principes de la micro/auto entreprise

- Pour qui ?
- Pour quelles activités ?
- Les aspects réglementaires - les formalités
- Les spécificités de la micro/auto entreprise

Le régime social

- Les cotisations
- Les prestations retraite
- Les exonérations

Le régime fiscal

- Le prélèvement libératoire
- Le non assujettissement à la TVA
- Les taxes (CFE...)

L'inscription et le démarrage de mon activité

- Les déclarations - le CFE
- Les documents commerciaux (factures, devis)
- Les obligations comptables
- La sortie du régime



PUBLIC CONCERNÉ

Créateurs et repreneurs d'entreprise



LES +

- Module court très opérationnel mixant la théorie et la pratique
- Compréhension des points essentiels pour réussir un projet de micro/auto entreprise
- Un conseiller création CCI spécialisé dans l'accompagnement de votre projet



INFORMATIONS PRATIQUES



COÛT

Prérequis : Être déterminé à entreprendre et avoir une idée formalisée

Nombre d'heures : 7

Modalité d'enseignement : en présentiel

Lieu : Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor -
16 rue de Guernesey - 22000 SAINT-BRIEUC

Dates :

- Jeudi 8 avril 2021
- Jeudi 9 septembre 2021 **COMPLET**
- Jeudi 4 novembre 2021
- Jeudi 16 décembre 2021

Horaires : 9H00/12H30 - 13H30/17H00

Pour vous inscrire [cliquer ici](#)

145 € net de taxes. [Formation éligible au CPF](#)



Rébecca MALVY

02 96 75 11 45

CCI Côtes d'Armor
16 Rue de Guernesey, 22000 Saint-Brieuc
Tél : 02 96 78 62 00